

Formation S16 : Suivre son CPOM et préparer son dialogue de gestion

🕒 1 Jour

📅 Dernière modification le 7 août 2020

Présentation

Cadre privilégié de dialogue avec les autorités de tarification et de contrôle (ATC), les CPOM volontaires ou obligatoires engagent les gestionnaires quant à la réalisation des objectifs contractualisés mais également en termes d'efficacité de gestion (activité, RH, budget/finance) ; et ce, dans le respect de l'enveloppe budgétaire allouée.

Cette formation, vous apportera des réponses et outils opérationnels et stratégiques pour suivre ou renouveler votre CPOM et préparer un dialogue de gestion de qualité.

Objectifs de la formation

- ✓ Apprécier les enjeux du dialogue de gestion
- ✓ Structurer son organisation pour assurer la remontée et l'analyse des informations
- ✓ Préparer son dialogue de gestion
- ✓ Construire son tableau de bord de performance sociale (contrôle de gestion sociale)

Public

- ✓ H/F Dirigeants associatifs élus, cadres dirigeants, directeurs généraux, directeurs administratifs et financiers, directeurs des ressources humaines, directeurs d'établissements ou de pôles, cadres administratifs, référents qualité ou chargés de mission « CPOM »

Pré-requis

Connaissance du secteur médico-social et signature d'un CPOM volontaire ou obligatoire

Programme

Enjeux du suivi du CPOM

- La place du dialogue de gestion dans le CPOM
- La différence entre dialogue de gestion vs procédure contradictoire annuelle
- La performance au cœur du CPOM
- Les risques du dialogue de gestion

Comment structurer son dialogue de gestion pour suivre son CPOM ?

- Les instances de pilotage et le rôle du référent CPOM
- Le calendrier de suivi
- Le contenu et formalisation du dialogue de gestion

Performance de la gestion RH au service du suivi du CPOM

- Le pilotage de la performance
- Zoom sur les indicateurs de la performance sociale
- La gestion de son projet SI RH

Les plus de la formation

- ✓ Méthode pédagogique active, expositive, interrogative et démonstrative.
- ✓ Exercices de mise en situation et atelier participatif autour de la démarche de contractualisation
- ✓ Retours d'expériences, présentation des outils ANAP

Évaluation

- ✓ La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- ✓ Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- ✓ Construire et analyser son EPRD / ERRD - Secteur social et médico-social - FG11
- ✓ S'engager dans la contractualisation et définir sa stratégie CPOM - S9
- ✓ Initier une démarche de GPEC - RH6
- ✓ La base de données économique et sociale unique : enjeux et utilisation - RH9

Dates

En inter - Présentiel:

- ✓ Pas de session prévue prochainement

En inter - Distanciel:

- ✓ Pas de session prévue prochainement

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

- ✓ Une analyse précise de votre demande
- ✓ Une proposition détaillée de formation
- ✓ Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02